

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 49/3

OBJET: Cession par bail à construction à Monsieur AKOONE Rashid d'une terrain communal de 1000m² dans la Zone artisanale et industrielle du chemin Finette.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Monsieur AKOONE Rashid, artisan, a sollicité de la Commune l'attribution d'une parcelle dans la Zone artisanale et industrielle du chemin Finette afin d'y installer un atelier de confection de prêt à porter employant une dizaine de personnes.

Je vous propose de lui céder une parcelle de 1 000m² par bail à construction d'une durée de 40 ans, sur la base d'un prix de 42 Francs/m².

En cas d'accord sur ce projet, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans le bail à construction à passer avec Monsieur AKOONE Rashid.

MIS AUX VOIX, LE RAPPORT EST
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

10 - St-Denis le 23 Novembre 1981
P/le Préfet, le Secrétaire Général
Signé: Richard CULIQUX
Pour copie certifiée conforme
P/le Préfet
Le chef de Bureau délégué
Jacques LACOSTE